



LIMITATIONS DES TEMPS DE VOL - FTL - LA TRAHISON POLITIQUE DE LA FEDERATION EUROPEENNE DES TRANSPORTS ETF

Le 09 octobre 2013, le Parlement européen réuni en séance plénière (671 députés présents) a voté favorablement le Règlement de la Commission européenne sur les nouvelles limitations de temps de vol et de service du personnel navigant FTL alors même que la Commission Transport avait voté contre ce texte le 30 septembre.

387 Pour, 218 Contre et 66 Abstentions (nous vous transmettrons la liste nominative du vote de chaque député français après extraction).

Ce projet de règlement présente un réel danger pour la sécurité des équipages et des passagers : allongement des périodes d'éveil de 22 heures consécutives, non-respect des besoins physiologiques, épuisement des équipages, atteinte à la capacité de vigilance, des temps de travail harassants de 60 heures par semaine de jour comme de nuit, sans aucune compensations ni mesures préventives, sans compter qu'il faudra maintenant travailler 15 heures consécutives pour avoir droit à une pause repas et un repos à bord, etc.

Le principe de précaution pourtant inhérent à toute nouvelle réglementation n'a donc pas été pris en compte.

Le pire est que nous avons vécu un véritable « coup d'Etat syndical » de la part d'ETF (Fédération Européenne des travailleurs du Transport) contre les PNC et les PNT alors même qu'elle menait toutes ses actions en concertation avec l'ECA (European Cockpit Association).

Après un lobbying intense de plus de 18 mois au Parlement avec les pilotes (European Cockpit Association) nous avons réussi à convaincre la Commission Transport qui avait rejeté le texte le 30 septembre. C'était une belle victoire et normalement la plus dure à obtenir puisque sont sensés y siéger les experts et responsables politiques du dossier des FTL.

ETF nous a tous sacrifiés ! Le matin même du dernier vote, vers 4 heures du matin ETF a envoyé un mail à tous les parlementaires exprimant publiquement, sans aucun mandat ni consultation préalable, une position favorable quant au vote de ce nouveau règlement contre de vagues promesses ou plutôt de grandes compromissions dont nous ne tarderons certainement pas à voir la nature...

Jugez-vous même la teneur du mail:

Dear Members of the European Parliament,

*...Giving the commitments that have been made during the day, the **ETF is no longer calling for a rejection of the proposal.***

Therefore, the ETF does not oppose a vote in favour of the implementation of the European Commission proposal on FTL.

With Best Regards,

Enrique Carmona

ETF Civil Aviation Section President

François Ballestero

ETF Political Secretary

En ouvrant leurs mails le matin du vote (qui avait lieu à 11h), les députés ont alors pensé que les syndicats de PNC étaient d'accord avec le règlement de la Commission européenne.

Nous n'avons pas pu, en à peine deux heures et malgré tous nos efforts et ceux des pilotes, rencontrer les 671 députés présents pour le vote, dont seuls ceux de la commission Transport ont déjà entendu parler du règlement et leur expliquer qu'ETF avait agi seul sans mandat et sans concertation préalable ! De fait, cette déclaration scélérate d'ETF a donc eu l'effet non seulement de jeter le trouble parmi les députés qui n'y comprenaient plus rien mais surtout d'inverser les tendances du vote en notre défaveur.

Bien évidemment entre temps les représentants crapuleux ? d'ETF avaient fui le Parlement comme des lapins !!!

Pour information, cette trahison d'ETF s'est donc faite sans l'accord des syndicats de la section PNC mais seulement par la décision du Président et des 3 Vice-présidents du Comité Directeur. Ces 4 individus, ont-ils donc décidé, seuls, de monnayer les conditions de travail des navigants européens au détriment de la sécurité des passagers et des équipages contre des marchandages obscurs la veille du vote ?

Par curiosité, regardez la composition de ce Comité Directeur ...

COMITE DIRECTEUR SECTION AVIATION CIVILE D'ETF:

Président

Enrique Carmona (FCT-CCOO – syndicat espagnol)

Vice-Présidents

Michael Collins (UNIONEN – syndicat suédois)

Oliver Richardson (UNITE – UK syndicat britannique)

Ekaterina Yordanova (FTTUB – syndicat bulgare)

SECRETAIRE DE SECTION DES 3 COMITES

Comité Personnel Navigant: Elisabetta Chicca (FILT-CGIL – syndicat italien)

Comité Personnel Sol: Ingo Kronsfoth (VER.DI – syndicat allemand)

Comité Tours de contrôle: Riccardo Rubini (FIT-CISL – syndicat italien)

Ordinary members

Henrik Berlau (3 F – syndicat danois)

Valerie Delage (CGT – France)

Robert Hengster (VIDA – syndicat autrichien)

Luigi Mansi (FIT-CISL – syndicat italien)

Bien évidemment nous allons engager une action auprès de la Cour de Justice européenne pour contrer ce règlement qui sacrifie notre profession sur l'autel de l'ultralibéralisme.